PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

LYON 7eme arrondissement

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux

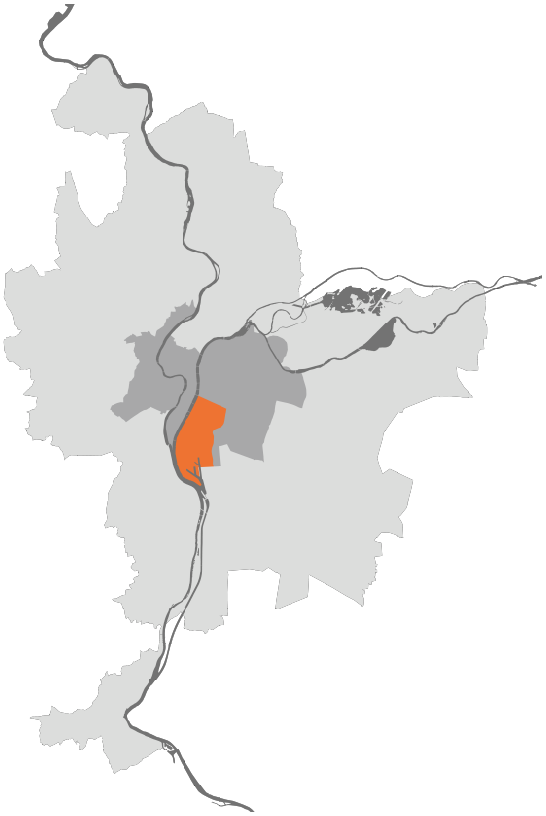

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, l*es formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)

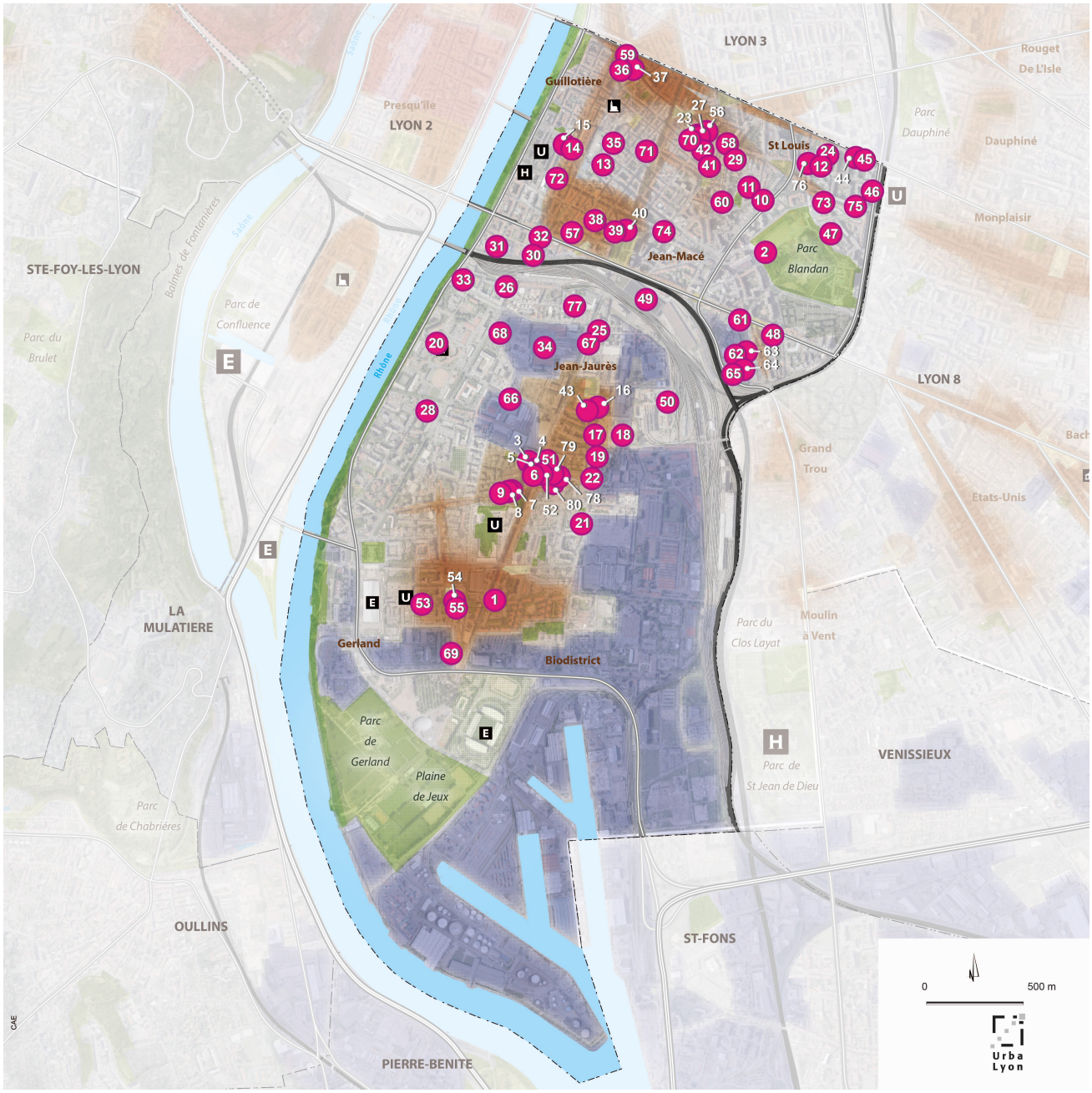

LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial

281-285, Avenue Jean Jaurès et 19-21 Rue Challemel-Lacour

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Anciennes halles de Gerland

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ancienne halle commerçante de Gerland construite entre 1930 et 1933 (bâtiment traversant entre l 'avenue Jean Jaurès et la rue Challemel-Lacour : actuel restaurant Jolls) et bâtiment d 'angle d'influence Art Déco (actuelle pharmacie) ;
- Architecture soignée des deux bâtiments ;
- Ancienne halle présentant une façade principale à grande verrière sur l 'avenue Jean Jaurès ;
- Bâtiment de la pharmacie à pan coupé à redents, bénéficiant d 'un traitement particulier avec un petit oriel comprenant une baie polygonale dans sa partie supérieure ;
- Bâtiments constituant des éléments singuliers, dont l 'impact est important sur le paysage du quartier, constituant un repère.
- Inscrits dans un environnement mutable, ils témoignent de la vie économique et de l 'activité industrielle du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiments

2 Elément Bâti Patrimonial
37 Rue du Repos

Références

Typologie : **Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes…)**

Nom : Fort Lamothe

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Fort Lamothe, édifié en 1835, s'intégrant dans la première couronne des fortifications lyonnaises ;
- Fort situé à proximité du Château de la Motte, beaucoup plus ancien (première construction ayant subi de nombreuses transformations datant de la Renaissance) et bénéficiant d 'une protection au titre des Monuments Historiques.
- Préservation des pavillons d 'entrée, massifs en pierre dorée et la poudrière, relativement basse, et percée d 'une série de baies cintrées.

Prescriptions

Eléments à préserver : fort, pavillons d'entrée, massifs en pierre dorée et la poudrière

3 Elément Bâti Patrimonial
42 Clément Marot

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Immeuble d'habitation

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Petit immeuble de trois niveaux du début du XXe siècle sans doute lié à une activité industrielle.
- Le volume et l'architecture du bâtiment sont simples avec un toit débordant et une ornementation limitée (encadrements des baies, gardes corps au deuxième étage et cordon de séparation entre le rez-de-chaussée et les étages).
- La travée de baies cintrées et la porte constituent l 'originalité de la façade principale ;
- Implantation en front de rue ;
- Cet immeuble constitue sur la rue Clément Marot un témoignage de qualité du passé ouvrier du quartier justifiant cette prescription.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

4 Elément Bâti Patrimonial

202 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Immeuble d'habitation

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de trois niveaux à l 'architecture simple du début du XXe siècle remarquable par ses détails architecturaux : bandeau filant entre le rez-de-chaussée et les étages, encadrements des baies avec des tables en légère saillie, éléments décoratifs en saillie sous le toit (en forme de pyramide renversée) et petits modillons sous forjet.
- Implantation en front de rue ; caractère structurant ;
- Immeuble intégré dans un contexte de renouvellement urbain fort ;
- Témoignage de l 'histoire du quartier, de son passé faubourien.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

5 Elément Bâti Patrimonial
204 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Immeuble d'habitation

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de quatre niveaux datant de la fin du XIXe siècle ;
- La façade à redents constitue l 'originalité de ce bâtiment et un repère dans le paysage urbain ;
- Hormis sa morphologie, elle possède une architecture sobre et ses baies sont irrégulièrement réparties ;
- Le décor est limité aux chaînes d 'angle et aux encadrements à peine marqués des baies ;
- La façade arrière du bâtiment est traité de la même manière que la façade principale mais n 'est pas parallèle (le plan trapézoïdal est une autre originalité de l 'édifice) ;
- Le rez-de-chaussée est occupé par des commerces ;
- Témoignage de l 'histoire du quartier, de son passé faubourien.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

6 Elément Bâti Patrimonial

206 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Hôtel particulier**

Nom : Immeuble d'habitation

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Immeuble de type hôtel particulier ; de trois niveaux ; date de la fin du XIXe siècle ;
- Il présente une architecture simple mais soignée : encadrements des baies légèrement cintrées avec clés en faible saillie, bandeau filant, corniche à denticules ;
- Toiture brisée en ardoises avec lucarnes ;
- Se démarque dans le paysage par son caractère bourgeois qui contraste avec les opérations nouvelles résolument contemporaines ;
- Témoignage de l'histoire du quartier, de son passé faubourien et de l 'essor industriel.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

7 Elément Bâti Patrimonial

89 Rue André Bollier

Références

Typologie : **Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école…)**

Nom : Equipement public

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Petit bâtiment de la fin du XIXe siècle, de deux niveaux, accueillant l ’école maternelle «Le Petit Monde» et l ’association «Langue et Culture » ;
- Bâtiment implanté en léger recul par rapport à la rue, précédé d ’une petite cour et alignement marqué sur rue par un mur d’enceinte plein ;
- Le parement du rez-de-chaussée est traité avec un bossage en table ;
- Une travée latérale en léger retrait est couronnée d ’une petite superstructure ;
- Présence d’un avant-corps abritant l’entrée, implanté à l’alignement et intégré au mur qui clos le terrain.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

8 Elément Bâti Patrimonial

87 Rue André Bollier

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Immeuble d'habitation

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble collectif de six niveaux datant des années 1930, récemment réhabilité ;
- Architecture simple avec quelques éléments décoratifs (cadre en retrait sous chaque baie, bandeau entre les étages et l'étage attique) ;
- Entrée marquée par une grande baie cintrée couverte d 'un auvent en béton ;
- Immeuble, implanté en léger recul d 'alignement, créant un frontage privé végétalisé ;
- Repère visuel en raison de sa hauteur (renforcé par le traitement de la façade mettant en valeur les travées et l 'étage attique) ;
- Présence d'espaces végétalisés à l 'arrière participant à l 'aération et la végétalisation du quartier ;
- Appartient à un ensemble faubourien, témoignage de l 'historique industrielle du quartier, dans un contexte de fort renouvellement urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

9 Elément Bâti Patrimonial

81 83 Rue André Bollier

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti de la fin du XIXe siècle composé de deux maisons de ville reliées par un mur de clôture percé d ’un portail en fer forgé et d ’une porte piétonne cintrée ; bâtiments implantés en front de rue, de deux niveaux ;
- Bâtiment à l ’ouest plus modeste ; bâtiment à l ’est présentant des détails architecturaux plus travaillés : encadrements de baies ornés d ’éléments décoratifs en faïence, chaînes d ’angle avec un bossage en table, entablement et encadrements des baies (entablement à denticule) ;
- Présence au nord-est du corps principal d ’une tour avec toiture en pavillon, couverte de tuiles.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti

10 Elément Bâti Patrimonial

51 53 Rue Domer et 19 Rue Tourville

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Ensemble de 3 immeubles d'habitation

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Trois immeubles de deux niveaux datant des années 1920 ;
- Détails architecturaux d 'influence Art déco ;
- Cabochon en faïence à motifs géométriques, des gardes corps ouvragés aux fenêtres du deuxième étage et des frises décoratives sous certaines parties de toitures sont remarquables sur cet ensemble de trois immeubles ;
- Traitement intéressant du pan coupé de l 'immeuble situé au 51 rue Domer avec la lucarne pignon et l'encadrement de la baie du rez-de-chaussée (arc simulé et clé) ;
- Cet ensemble bâti structure le petit îlot situé entre la rue Domer, la rue Tourville, la rue du Béguin et la rue Garibaldi ;
- Sa faible hauteur crée de plus un événement dans le paysage de la rue où dominent des immeubles collectifs récents de fortes hauteurs.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble bâti de 3 immeubles

11 Elément Bâti Patrimonial
33 Rue du Béguin

Références

Typologie : **Pavillon d'entrée, mur, portail**

Nom : Pavillons d'entrée de l'usine

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Deux pavillons d'entrée jumeaux de deux niveaux datant de la fin du XIXe - début du XXe siècle.
- Leurs façades sont animées par la polychromie des chaînes d 'angle et des encadrements des baies (alternance d'un décor de pierres et de briques).
- Ces deux petits pavillons témoignent du développement industriel du quartier de la Guillotière ;
- Ils constituent un témoignage historique.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux pavillons

12 Elément Bâti Patrimonial
11 Rue Jules Brunard

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître développée sur trois niveaux datant de la fin du XIXe siècle ;
- Modénature accentuée et détails architecturaux soignés : encadrements de baies, polychromie des cheminées, lucarnes à frontons, balustrades, corniche à denticule, toiture brisée en ardoises...
- La maison, implantée en retrait par rapport à la rue, est relativement peu visible depuis l ’espace public (perception des derniers niveaux seulement) ;
- Elle a connu de nombreuses modifications (dont des ouvertures contemporaines pour éclairer l ’étage de comble) ;
- Présence d’extensions : au sud, avec terrasse au premier étage ; elle est entourée de la toiture végétalisée d ’un bâtiment de plain-pied, extension construite dans les années 70 ; jardin ponctué de puits de lumière ;
- Malgré la disparition de nombreux boisements du parc au profit de cette extension, quelques-uns subsistent et se remarquent depuis l’espace public, contribuant à l ’aération et la végétalisation du quartier ;
- Cette maison s’inscrit dans un environnement ayant connu de nombreuses mutations depuis quelques années ;
- Elle contraste dans le paysage urbain et constitue un marqueur/repère ;
- Malgré ses extensions et transformations, la maison se caractérise par ses valeurs architecturales, urbaines et paysagères et reste un élément marqueur du paysage urbain, faisant écho à la maison au 40 rue Boisard.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

13 Elément Bâti Patrimonial
88 Rue Sébastien Gryphe

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble modeste de 3 niveaux datant du milieu du XIXe siècle ; implantation en angle, conditionnant un plan trapézoïdal ;
- Absence d'ornementation ;
- Le rez-de chaussée accueille un café-restaurant terrasse avec platane ;
- L'intérêt de cet élément réside dans sa relative ancienneté au regard des autres constructions de la rue de l 'Université ; sa hauteur limitée crée de plus un événement dans le paysage de la rue où dominent des immeubles collectifs récents de grandes hauteurs.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

14 Elément Bâti Patrimonial

10-12 rue de l'université / 60 rue de Marseille

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Miroiterie Targe

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux bâtiments reliés par une cour commune ;
- Glacerie dite Miroiterie Targe fondée en 1907 par Gabriel Targe ;
- Bâtiment composé des deux halles reliées par une extension moderne ;
- Remarquable depuis la rue de l'Université par ses halles avec leurs pignons à redents dont l 'un est percé d 'une verrière qui se démarque par ses dimensions ;
- Le bâtiment marque l 'angle de la rue de l'Université et de la rue de Marseille. Cette situation privilégiée renforce son impact visuel sur le quartier et valorise ainsi ce témoignage de la présence ancienne d 'une activité industrielle.

Prescriptions

Eléments à préserver : deux bâtiments

15 Elément Bâti Patrimonial

6-8, place Deperet et 61, rue Pasteur

Références

Typologie : **null**

Nom : Ancienne école dentaire.

Valeurs :

Caractéristiques à retenir

- Ancienne école dentaire.
- Bâtiment présentant une structure architecturale de type poteaux/poutres offrant de vastes baies en façade, une toiture terrasse à larges débords et un traitement des angles singulier ;
- Construction de trois niveaux de hauteur semblable au bâtiment de l 'Université situé de l 'autre côté de la rue Pasteur, permettant ainsi d'assurer une transition volumétrique entre ceux-ci et les bâtiments d 'activité de plus fortes hauteurs situés à l'est ;
- Cette construction et le bâtiment de l 'Université créent un effet de porte d 'entrée pour la rue Pasteur très intéressant par le contraste architectural existant entre ces deux bâtiments, chacun témoin bien marqué de son époque.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

16 Elément Bâti Patrimonial
59 63 Rue de Gerland

Références

Typologie : **Pavillon d'entrée, mur, portail**

Nom : Pavillons d'entrée d'une ancienne usine

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Deux bâtiments sur rue de la fin du XIXe siècle encadrant un portail et deux portes piétonnes permettant d 'accéder au coeur d'îlot accueillant à l 'origine les bâtiments industriels ;
- De plan massé, et à l 'architecture soignée (encadrements des baies, chaînes d 'angle avec bossage en table), ces deux constructions similaires encadrant un portail d'entrée entrent dans une logique de façades de représentation de l 'entreprise sur rue ;
- Cet ensemble bâti témoigne de l 'occupation industrielle ancienne du secteur et particulièrement de la rue de Gerland ;
- Ensemble aujourd'hui bien inséré dans une résidence récente réadaptant les caractéristiques du patrimoine industriel.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux pavillons d 'entrée

17 Elément Bâti Patrimonial
75 à 79 Rue de Gerland

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Anciens Magasins Généraux de Gerland

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale- Historique

Caractéristiques à retenir

- Anciens Magasins Généraux de Gerland, fonderie de fonte de fer créée en 1880 ; aujourd'hui site toujours à vocation économique ;
- Bâtiments de plan massé, de deux hauteurs différentes (respectivement de 2 et 3 niveaux) ; proportions et rythme des baies irréguliers privilégiant le fonctionnel pour le n °75 (bâtiment de deux niveaux) et façade relativement rigoureuse privilégiant davantage l'esthétisme pour le n °79 (bâtiment de trois niveaux) ;
- Décors peints sur les deux façades : arcs décoratifs en brique, fresques décoratives, etc. ; logique de façades de représentation de l'entreprise sur la rue de Gerland.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments

18 Elément Bâti Patrimonial
30 rue Paul Massimi

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Anciens Magasins Généraux de Gerland

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale- Historique

Caractéristiques à retenir

- Bâtiments industriels appartenant aux anciens magasins généraux ; parcelle traversante est-ouest, de la rue de Gerland à la rue Massimi ;
- Double halle couverte de toitures à deux pans ; architecture simple, de facture modeste ;
- Construction en pierre dorée ;
- Pignon ouest : rythme régulier et encadrements des baies, pierres apparentes et oculus.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments

19 Elément Bâti Patrimonial
4 Rue Croix Barret

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment présente une architecture typique des ouvrages industriels de la première moitié du XXe siècle,
- Structure de type poteaux/poutres offrant de vastes baies à menuiseries caractérisées par des rythmes horizontaux et verticaux denses ;
- Toiture à sheds couvrant et éclairant la vaste surface au sol de ce bâtiment.
- La façade principale (la plus étroite) est soignée : redents de l 'acrotère, découpes des menuiseries et auvent imposant ;
- Constitue un repère dans le paysage urbain ; rythme le linéaire ;
- Ce bâtiment témoigne également du passé industriel de Gerland. Aujourd 'hui, lieu occupé par Le Croiseur, association dédiée à la création artistique.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

20 Elément Bâti Patrimonial
22 Avenue Leclerc

Références

Typologie : **Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes…)**

Nom : Quartier Général Frère

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Vitriolerie, puis Fort de la Vitriolerie puis quartier général Frère ; propriété de l 'Etat ;
- Vocation militaire du site toujours d'actualité ;
- Prescription concernant les deux plus anciens bâtiments restaurés à la fin des années 1980 ;
- Bâtiments de quatre niveaux présentant des volumes imposants (forte hauteur associée à un grand linéaire de façade) ;
- Parallèles, ils délimitent un vaste espace libre (la cour d 'honneur) fortement structuré ;
- Cet ensemble, élément fort du paysage des quais, témoigne de l 'histoire militaire de Lyon.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments de 1912 + deux autres situés un peu plus à l 'ouest : celui de 3 niveaux et celui de 2 niveaux (Légion étrangère)

21 Elément Bâti Patrimonial
134 rue de Gerland

Références

Typologie : **Corps de ferme**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Ancien corps de ferme construit en longueur, caractéristique des maisons modestes rurales du quartier historique de Gerland ;
- Le corps de bâtiment perpendiculaire qui prolonge la maison implantée à l ’alignement est desservi par un escalier extérieur ;
- Dans la cour subsiste encore un puits pour l’eau potable et les restes de son équipement (pompe à levier) ;
- Ce bâtiment, n ’ayant fait l’objet d’aucun remaniements ni extension, témoigne du passé agricole de la rue de Gerland.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

22 Elément Bâti Patrimonial

99 Rue de Gerland

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de deux niveaux présentant une architecture simple, régulière et fortement rythmée par deux travées soulignées empruntant un vocabulaire classique (ordonnancement des deux niveaux, bossage et fronton) et définissent une composition symétrique ;
- Afin de garantir cette symétrie, la dernière travée côté sud est séparée du reste du bâtiment par un traitement reprenant chaîne d'angle avec bossage en table de l'angle situé à l 'autre extrémité ;
- Rez-de-chaussée abritant des commerces ;
- Edifice situé à un carrefour entre les rues de Gerland et André Bollier ;
- Par son architecture soignée et son importante longueur sur voie, le bâtiment marque cette intersection et remplit ainsi un rôle urbain stratégique.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

23 Elément Bâti Patrimonial
102 Grande Rue de la Guillotière

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Immeuble de trois niveaux sur rue et de deux niveaux sur cour datant certainement du XVIIIe siècle, et s ’organisant autour d’une cour intérieure, accessible par un grand porche ; implantation en front de rue ;
- Façade sur rue couronnée d ’un grand fronton percé d ’un oculus ;
- Cour intérieure bordée de bâtiment de deux niveaux abritant des logements au premier étage ; immeuble possédant une grande valeur historique ; la cour pavée en galets tête de chat et les anciennes écuries au rez-de-chaussée (actuels garages) témoignent de l ’ancienne vie du faubourg.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

24 Elément Bâti Patrimonial
40 rue Abbé Boisard

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de 2 étages + combles ; organisée selon un plan compact carré ;
- Implantée en surplomb par rapport à la rue ; (niveau de la rue plus bas) contribuant à sa mise en scène ; maison accessible par une terrasse desservie par un petit escalier ;
- Implantée en recul d 'alignement et précédée d 'un frontage privé végétalisé qui apporte une respiration au tissu ;
- Volume simple et décoration limitée : lucarnes, bandeau, corniche … ;
- Toiture soulignée par un large entablement et surmontée au faitage d 'une verrière surmontant un puits de lumière ;
- Typologie bâtie qui contraste dans un environnement dominé par des collectifs en ordre continu ;
- Fortement perceptible depuis la rue Nicolaï (en raison du parc boisé du bâtiment au n °142 du cours Gambetta, qui était au début du XXe siècle le jardin d 'agrément de la maison) ;

Maison bourgeoise remarquable pour ses valeurs urbaine et paysagère. Malgré sa facture relativement modeste et la division du parc, la maison se démarque dans le paysage urbain et contribue à la qualité paysagère du tissu.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et garage

25 Elément Bâti Patrimonial

26 rue Lortet

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble de la fin du XIXe siècle composé de deux corps de bâtiments : corps principal de quatre niveaux sur la rue et corps de bâtiment de deux niveaux en coeur d ’îlot ;
- La construction sur rue présente une décoration simple et de qualité (encadrements des baies, bandeau, gardes corps ouvragés sous les fenêtres et lambrequins) ;
- La construction en coeur d’îlot est une maison individuelle cernée par des immeubles collectifs hauts domiciliés sur l’avenue Jean Jaurès ;

L’intérêt de la prescription concernant les deux corps de bâtiments repose principalement sur la préservation de leur organisation parcellaire en lanière, le coeur d ’îlot ayant déjà connu une restructuration complète lors de l ’aménagement d’une entrée de parking et d ’un parc.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble et maison

26 Elément Bâti Patrimonial
20-24, rue Victor Lagrange

Références

Typologie : **Pavillon d'entrée, mur, portail**

Nom : Chocolaterie Révillon

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Chocolaterie Révillon datant du début XXe siècle.
- L'entrée, accédant à une cour abritée par une verrière recouverte de bois, est composée de deux pavillons rectangulaires et est couverte par un arc segmentaire à refends. Elle comprend une grande porte cochère accostée de deux portes piétonnes rectangulaires ; implantation en front de rue ;
- Portail remarquable au vocabulaire végétal : il dispose de ventaux en ferronnerie. Au niveau de ses parties supérieures, des panneaux en fonte présentent un décor en rond de bosse de feuilles de cacaoyer et de cabosse.

Préservation des deux pavillons de l 'entrée et du portail

Prescriptions

Eléments à préserver : deux pavillons d 'entrée et portail

27 Elément Bâti Patrimonial

104 Grande Rue de la Guillotière

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale- Historique

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de trois niveaux datant du XVIe - XVIIe siècle, implanté en front de rue ;
- Au premier étage, deux balcons en fer forgé sont décorés de lettres et de symboles maçonniques ;
- La toiture brisée, couverte de tuiles en ardoises est percée de cinq petites lucarnes qui semblent disposées symétriquement autour de la lucarne centrale ; certaines sont stylisées ;
- Présence d'un cartouche mémoriel : inscription rappelant qu 'André Delhomme, compagnon bâtisseur, vivait dans ce bâtiment en 1813 ;
- Ce bâtiment est à la fois un témoignage historique important et un élément pittoresque contribuant au paysage de la Grande rue de la Guillotière.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

28 Elément Bâti Patrimonial

5 Rue du Lieutenant Colonel Girard

Références

Typologie : **Maison des champs**

Nom : Maison bourgeoise du capitaine Girard

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison constituée de trois corps de bâtiment ; implantation en recul d ’alignement, parallèlement voire en léger biais par rapport à la rue ;
- Corps principal de type maison des champs, de plan massé (3 niveaux et trois travées) + bâtiment en avancée, à toit en pavillon, couvert d’ardoises ; à l ’est petit corps de bâtiment à toiture brisée ;
- Détails architecturaux discrets : chainage d ’angle, encadrement de baie, corniche…
- Maison accompagnée d ’un jardin apportant une qualité paysagère ; mur bahut avec clôture en ferronnerie et portails ; parcelle arborée ;
- Maison bourgeoise du lieutenant-colonel Girard (1867-1930), qui a été président du comité d ’intérêt local de la Mouche.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et portail

29 Elément Bâti Patrimonial

Angle rue Rachais - Grande Rue de la Guillotière

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

« Batiment industriel de 1920 signé par l'architecte L.Famin, pour la société métallurgique Descours et Cabaud ».
- Usine à l'architecture emblématique de cette époque : détails modernistes (ouvertures, décors peints, traitement de la façade principale…) associés à des éléments classiques (pilastres, frise à denticules, cartouches …).
- Elément repère structurant : façade principale du bâtiment constitue un repère visuel (pignon singulier qui se distingue) ; le bâtiment structure également la rue Rachais par sa façade latérale, animée par le rythme des ouvertures ;
- Témoignage de l'activité industrielle, possédant ainsi un fort caractère identitaire.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

30 Elément Bâti Patrimonial
107 Rue de Marseille

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux bâtiments juxtaposés ; légère variation de hauteur pour celui au sud-est ; même typologie des baies sur les deux bâtiments ;
- Architecture d'influence industrielle au regard du fronton, et des grandes ouvertures ;
- Aujourd'hui occupé par l 'université professionnelle internationale René Cassin ;
- Architecture soignée : chainage d 'angle, encadrements des baies en arc, entablement, pignon ouvragé …
- Anime le paysage de la rue, et témoigne du passé industriel dans ce quartier faubourien ;

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments

31 Elément Bâti Patrimonial
54 rue Raulin

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en front de rue de façon discontinue ;
- Appartient à un ensemble industriel ; des bâtiments d ’activités (R+1) s’organisent autour de la maison ;
- Un mur d’enceinte percé d’un portail prolonge la maison au sud jusqu’au local d’activités ;
- Caractère cossu ; R+ 3 + étage mansardé ;
- Détails architecturaux : bossage continu en table, bandeau mouluré, lucarnes moulurées, balcon filant ; corniches, garde-corps en ferronerie…
- L’imposte de la porte d’entrée est remarquable, et porte un monogramme mouluré (E.P).

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail

32 Elément Bâti Patrimonial
22 avenue Berthelot

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté sur une parcelle d ’angle, face au centre d’histoire de la Résistance et de la Déportation ;
- Alignement sur rue ; pan coupé ; R+ 5 + étage mansardé avec lucarnes ; balcon filant au dernier étage ; balcons rythmant la façade sur l ’avenue Berthelot ;
- Qualité architecturale particulière ; nombreux décors sculptés ;
- Influence Art Nouveau, motifs floraux, garde-corps avec inspiration de la ligne coup de fouet ; ondulation des lignes…
- Marque l’angle, constitue un repère et un élément de qualité dans un environnement d ’immeubles renouvelés.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

33 Elément Bâti Patrimonial
12, 13 et 14 Avenue Leclerc

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble collectif de la première moitié du XXe siècle présentant une architecture simple mais marquant le paysage urbain, par des décrochements et saillies : lignes de refend marquant le soubassement, nombreux balcons avec balustres, pergolas, etc.
- Position structurante sur un parc le long de l'avenue Leclerc ; anime le paysage urbain, constitue un repère ;
- Mise en valeur de la façade principale par le vide au-devant.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

34 Elément Bâti Patrimonial
Rue Lortet

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Société les Câbles de Lyon – Nexans

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Société les Câbles de Lyon installée sur le site depuis la fin du XIXe-début du XXe siècle, aujourd'hui occupé par Nexans.

- Ensemble de 3 bâtiments construits à diverses époques :

  - **RUE LORTET** : **ateliers de fabrication /bâtiment des conditionnements et expédition composés de trois halles accolées** présentant des morphologies et architectures relativement différentes, relatives à leurs différentes dates de construction :

< *La halle principale, située au centr*e, est la première construite :

- Sa surface est légèrement inférieure à 5 500 m ² ;- Elle est la plus imposante par ses dimensions : développée sur trois niveaux et composée sur sa façade latérale de 12 travées verticales et d'une soixantaine sur la façade principale (rythme donné toutes les 3 travées par la présence d'un poteau sur toute la hauteur) ;

- Son architecture se caractérise par ses façades vitrées composées d'ouvertures étroites et verticales composées de 12 carreaux verticaux ;

- Les vides dominent sur les pleins ;

- Les allèges sont traitées par un remplissage de briques qui anime la façade ;

- Elle est peu visible depuis la rue Lortet, car ses deux façades latérales sont masquées par deux halles construite ultérieurement ; malgré ces deux adjonctions, la halle a maintenu son système de poteaux poutres et même de carroyage sur la façade sud (adjonction beaucoup plus récente de la 3e halle) ;

< *La halle secondaire au nord, qui donne directement sur la rue Lortet* est la plus visible depuis l'espace public :

- Elle est tout aussi longue, mais beaucoup plus étroite (6 travées verticales seulement sur la façade latérale) et d'une hauteur légèrement inférieure (absence de corniche et d'acrotère);- La plus visible depuis l'espace public.

- Sa surface est légèrement inférieure à 3 000 m ² ;

- Elle est caractéristique par sa longue façade rue Lortet, rythmée par la succession des ouvertures étroites et verticales, composés de 6 carreaux horizontaux.

< *La halle la plus au sud***,** beaucoup plus récente, et développé sur deux niveaux seulement, présente un intérêt moindre et n'a pas d'intérêt patrimonial.

- **HALLE RUE DES BALANÇOIRES** : **ateliers de fabrication/bâtiment des conditionnements et expédition**. Ils se composent d'une grande halle, caractéristique par ses dimensions et sa hauteur, constituant un repère dans le paysage urbain.

- La halle se distingue par la longueur (une centaine de mètres pour une épaisseur d 'à peine 15 mètres environ) ; elle se développe sur 17 travées verticales et 3 niveaux ; les façades latérales sont quant à elles composées de 3 travées uniquement ;

- Les façades sont composées de verrières à petit carroyage (baies jumelées de 18 carreaux verticaux chacune) ; entre chaque travée, des poteaux rythment la façade (aujourd 'hui certains sont peints en orange) ;

- La surface exploitable est légèrement inférieure à 5000 m ².

- La surélévation et l 'extension en béton sur la façade ouest ne présentent en revanche aucun intérêt,

- **BATIMENT ADMNISTRATIF AVENUE JEAN JAURES**: implanté à l 'angle de la rue du Pré-Gaudry et de l 'avenue Jean Jaurès, construit en 1925, de plan carré et à toit terrasse (actuellement restauré et reconverti en école). Il annonce le site depuis l'avenue Jean Jaurès.

- Développé sur 4 niveaux, il est composé de 6 travées verticales sur la façade latérale contre 7 sur la façade principale.

- Façade relativement sobre, avec peu de modénature hormis des bandeaux filants sur les premier et dernier niveaux, la présence d'une corniche et d'un perron devant l'éntrée principale.

- Présence de monogramme sur les ferronneries de style Art Déco : des fenêtres du rez-de-chaussée.

Prescriptions

Eléments à préserver : 3 bâtiments situés

< à l'angle de la rue du pré Gaudry et de l 'avenue Jean Jaurès

< rue Lortet

< sur l'ancienne rue des Balançoires

35 Elément Bâti Patrimonial
42 rue Salomon Reinach

Références

Typologie : **Pavillon**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

Cette maison de ville, de type pavillon cossu, est implantée en retrait d 'alignement. Elle se démarque par son implantation et son gabarit dans un environnement composé par un front bâti continu et des immeubles de rapport.

La maison est précédée par une cour végétalisée. La propriété est close par un mur bahut avec une grille métallique festonnée. Un portail avec des piles en pierre de taille, marque l 'entrée.

La maison se développe sur deux étages carrés et un niveau de comble marqué en toiture par deux lucarnes. Les façades sont modestes mais soignée, avec tout de même des encadrements de baie, feston de toiture...

Elle concourt à l 'identité du quartier.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur et le portail

36 Elément Bâti Patrimonial
3 rue Béchevelin

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Ancienne usine - Office Commercial Pharmaceutique (OCP)

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de produits pharmaceutiques dite Office Commercial Pharmaceutique (OCP), cf. inscription du fronton, et dans le trumeau de la baie axiale ;
- Bâtiment actuellement réaménagé : extension de deux niveaux et rénovation de la façade ;
- Baie de type industriel ; modénature atténuée ; quelques décors architecturaux et décors peints.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

37 Elément Bâti Patrimonial
2 Rue des Trois Rois

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Ancien Hôtel des Trois Rois

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Le bâtiment porte une dédicace sculptée et figurée (couronnes, motif végétal) dans l ’angle sud-est du bâti : « Ancien Hostel des Trois Rois - 1190 1834 - Restauré en 1883 ».
- La date de 1190 sur la dédicace que porte le bâtiment peut témoigner du passage des rois Philippe Auguste, Richard Coeur de Lion et Conrad de Bavière en partance pour la croisade obligés de faire halte à la Guillotière après leur passage du Rhône ;
- Immeuble de 5 niveaux, de deux travées sur la rue de la Guillotière et de 8 travées sur la rue des 3 rois ; soubassement en pierre de taille ; quelques éléments architecturaux et décoratifs : chainage d ’angle, encadrement des baies, entablement, corniche…
- Aujourd’hui, immeuble d’habitation et restaurant au rez-de-chaussée.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment et son ornementation

38 Elément Bâti Patrimonial
52 Rue Jaboulay

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Dépôt TCL (jusqu'en 2007)

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Vaste bâtiment industriel formant un ilot entier bordant les rues d 'Anvers, Jaboulay, Saint-Jérôme, Grignard ;
- Bâtiment construit dans le premier quart du XXe siècle par la Société des Omnibus et Tramways de Lyon (O.T.L.).
- L'entrepôt a été utilisé jusqu 'en 2007 comme dépôt de bus par les T.C.L. (Transports en Commun Lyonnais) ; aujourd 'hui, il n'est plus utilisé ;
- Façades rythmées tous les 9 mètres par des pilastres avec en décor les lettres OTL ;
- De nombreuses baies aèrent les façades, différentes selon les parties du bâtiment ;
- Série de toits à longs pans avec des lanterneaux pour assurer un éclairage zénithal à l 'intérieur ;
- Très marquant dans le paysage urbain en raison du traitement unitaire de la façade.

Prescriptions

Elément à préserver : la partie bâtie rue Jaboulay avec sa façade à mondénature et verrières.

39 Elément Bâti Patrimonial
30 rue Renan

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'habitation avec commerce en rez-de-chaussée ; construit en 1907 (cf cartouche avec inscription) ;
- Modénature accentuée et architecture soignée : chainage d 'angle, encadrement de baie mouluré, lambrequin, entablement en plein cintre, triangulaire ou à denticule, pilastres, balcon filant avec garde-corps en ferronnerie, corniche …
- Façade colorée contrastant dans un environnement de tissu renouvelé ; marque et anime le paysage urbain ; constitue un évènement visuel.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

40 Elément Bâti Patrimonial

84, 86 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'habitation implanté sur une parcelle d 'angle ;
- Architecture soignée : appareillage en décor de pierre ; bow-windows en encorbellement dont pan coupé ; encadrement de baie en chainage harpé ; consoles aux motifs floraux ; galerie couverte au dernier étage …
- Caractère structurant et marquant dans le paysage urbain

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

41 Elément Bâti Patrimonial
3 Rue de la Madeleine

Références

Typologie : **Bâtiment administratif (mairie, poste…)**

Nom : Caserne Rochat (Sapeurs-pompiers)

Valeurs :
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- L'édifice actuel conserve le plan d 'ensemble de l'ancien couvent du Sacré-Coeur de Picpus, transformé au XIXe siècle en Hospice des vieillards, avant d'accueillir la caserne de Sapeurs-pompiers au milieu du XXe siècle ;
- Ensemble de corps de bâtiments, disposés autour d 'une cour fermée ;
- Rue de la Madeleine, longue façade entrecoupée de portails pour les garages de la caserne ; présence d 'encadrement en pierre en plein-cintre ;
- Place Saint-Louis façade principale ouvragée avec toiture brisée en ardoises ; contribue à la qualité de la place Saint-Louis ;
- Façade rue Claude Boyer moins qualitative ;
- Ensemble de bâtiments rattaché au sud à l 'église Notre-Dame-Saint-Louis.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment principal place Saint-Louis

42 Elément Bâti Patrimonial
68 Rue Saint-Michel

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'habitation remarquable par son passage vouté de grandes dimensions ;
- Voute en anse de panier ;
- Encadrement en pierre de taille ;
- Façade de facture modeste, sans ornement ni détail ;
- Régularité du rythme des baies ;
- Passage raccordant les rues de la Madeleine et Saint-Michel ; offre une respiration sur le linéaire de façade.

Prescriptions

Eléments à préserver : l 'immeuble et son porche

43 Elément Bâti Patrimonial
68, rue de Gerland

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Cet immeuble est implanté sur une parcelle d 'angle, au carrefour de la rue de Gerland et de la rue Ravier.

- Le bâtiment, construit à la fin de la première moitié du XXe siècle était, à l 'origine, lié à la halle située un peu plus à l'ouest, rue Ravier.

- Il se développe sur trois niveaux, dont un rez-de-chaussée occupé par une activité commerciale. Le bâtiment est coiffé d'une toiture terrasse.

- Les façades latérales sont rythmées par trois travées verticales chacune et l 'angle est traité par un large pan coupé rythmé par des balcons aux niveaux supérieurs. Ceux-ci sont fermés par des balustrades en maçonnerie béton classique.

- Le bâtiment est de facture modeste, à façade lisse, sans ornementation. Seuls les balcons et appuis de baie viennent rythmer la façade. Le rythme des façades est marqué par des lignes horizontales, accentuées par de longues baies peu hautes. Cette architecture traduit un caractère fonctionnel lié aux anciennes activités du bâtiment (probablement la partie bureau d'un ensemble artisanal).

- Avec son large pan coupé, ce bâtiment marque fortement l 'angle des rues et constitue un signal, un repère dans le paysage urbain de la rue de Gerland. Par sa morphologie et son architecture, il témoigne des anciennes typologies bâties liées aux activités artisanales.

Prescriptions

Elément à préserver : l 'immeuble

44 Elément Bâti Patrimonial
150 Cours Gambetta

Références

Typologie : **Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome…)**

Nom : Musée Africain - Société des Missions Africaines

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment inauguré en 1926 et implanté sur une parcelle d 'angle ; angle souligné par un traitement en pan coupé ;
- Remarquable dans le paysage urbain par sa façade monumentale ;
- Façade avec décor d 'appareillage de pierre de taille ; rythme donné par la régularité des ouvertures ;
- Rythme horizontal accentué par les grilles d 'aération, bandeaux et corniches à denticules ;
- Elément repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

45 Elément Bâti Patrimonial

152 Cours Gambetta

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble collectif de la première moitié du XXe siècle présentant une architecture typique des années 30 : décor géométrique, bow-window, rythme vertical ;
- Modénature accentuée : lignes de refend verticales rythmant le soubassement séparé du premier étage par une corniche saillante, balcons en légère saillie, oculus, etc.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

46 Elément Bâti Patrimonial
20 Boulevard des Tchécoslovaques

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :

Caractéristiques à retenir

Immeuble HBM de la première moitié du XXème siècle, à l ’angle du boulevard des Tchécoslovaques et de la rue Jules Brunard, présentant une architecture de qualité : balcons avec garde-corps en fer forgé, frises moulurées aux premier et cinquième étages, corniches saillantes séparant le rez-de-chaussée du premier étage et le cinquième du dernier étage, etc.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

47 Elément Bâti Patrimonial
2 Rue du Docteur Crestin

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble d'immeubles HBM de la première moitié du XXe siècle, rue du Dc Crestin, aux abords du parc Blandan.
- Les deux bâtiments adoptent le même plan : organisation en U ;
- Détails remarquables : décors peints, balcons avec garde-corps en fer forgé, frises moulurées aux premier et cinquième étages, corniches saillantes…
- Repères dans le paysage urbain par leur gabarit et leurs façades décorées ;
- Ces HBM témoignent de la pensée sociale du début du XXe siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux immeubles

48 Elément Bâti Patrimonial
166 Avenue Berthelot

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté en front de rue sur une parcelle d ’angle ;
- Il se développe sur trois niveaux ; le dernier étant couvert d ’une toiture brisée couverte de tuiles en queue de castor ;
- Le bâtiment se démarque par l ’originalité de son architecture dans le paysage de l ’avenue Berthelot : niveaux séparés par des corniches, effet de balustres sous les fenêtres du premier étage, encadrement des lucarnes … mais surtout par sa tour d’angle ronde de grand diamètre, développée uniquement sur les deux niveaux supérieurs, le soubassement étant rectangulaire ; elle est couverte de tuiles au dernier niveau avec oculus au dernier étage ;
- Marque le paysage urbain, constitue un repère.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

49 Elément Bâti Patrimonial

106 Avenue Berthelot

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Halle SERNAM

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Halle construite au lendemain de la seconde guerre mondiale, servant d'entrepôt à la gare commercial de la SNCF puis entrepôt commercial du Service National de Messagerie dit la Sernam (transbordement des colis). Activité industrielle arrêtée sur le site en 2005 après le transfert à Mions ;

- La halle est construite en 1947 sous le mandat d'Edouard Herriot. Les concepteurs sont l'architecte Paul Peirani et l'ingénieur Jean Clet qui s 'inspire des travaux de Bernard Laffaille sur les voiles minces
- Hangar avec ossature et charpente en béton, avec une couverture est en shed ; un autre vitrage est placé dans la partie haute du long mur, au-dessus de l'auvent. Un bâtiment de plan rectangulaire construit sur pilotis permettant au rez-de-chaussée, le transit des camions.

- Charpente à demi-arcs rampant en béton, piliers montant de fond servant de trumeaux rendant les façades uniformes. Un auvent en porte-à-faux protège le chargement des camions.

Rythme donné par la régularité des ouvertures verticales ;
- La halle marque le paysage urbain et témoigne de l 'identité industrielle du quartier

Prescriptions

Elément à préserver : la halle en béton

50 Elément Bâti Patrimonial
23 Rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde…)**

Nom : SNCF - Etablissement de Traction de Lyon Mouche

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Atelier d'entretien et de réparation remarquable par sa rotonde, datant du milieu du XIXe siècle.
- Il est constitué d 'une longue halle terminée à l 'extrémité nord par une rotonde ; à l 'ouest de cet ensemble bâti, un grand entrepôt formé de halles abritait au sud les ateliers de carrosserie et au nord le magasin général ; au nord de cet ensemble, au 23 rue Pierre Sémard, se trouvait les bureaux de la traction ;
- Rotonde bien perceptible depuis l'espace public ;
- Constitue un héritage ferroviaire à préserver et à valoriser.

Prescriptions

Elément à préserver : rotonde

51 Elément Bâti Patrimonial
181-203 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école…)**

Nom : "la tannerie"

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Edifice occupé par l 'Association de l'Ecole de Tannerie dans les années 1950, puis par le Centre Technique du Cuir (années 80), et actuellement par l'ECEMA créée en 2003 ;
- Edifice témoin de l 'architecture moderne monumentale des équipements publics de la première moitié du XXe siècle ;
- Caractère imposant dans l 'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

52 Elément Bâti Patrimonial
209 Avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de la première moitié du XXe siècle, implanté en front de rue ;
- Seul bâtiment ancien dans un environnement de collectifs récents ;
- Façade à l 'architecture Art déco : bow-window, consoles stylisées de formes géométriques, frises verticales décoratives ;
- Constitue un repère, un évènement dans le linéaire.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

53 Elément Bâti Patrimonial

place des pavillons et 46 allée d'Italie

Références

Typologie : **Pavillon d'entrée, mur, portail**

Nom : Anciens abattoirs - ENS

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti présentant une architecture contemporaine témoin des réalisations de grands projets de la fin des années 80 - début 90 (façades vitrées, toits-terrasses, etc.) ;
- L'arche des anciens abattoirs forme aujourd'hui, à l'est de la halle Tony Garnier, une entrée monumentale à l 'allée urbaine constituée par les bâtiments de l 'ENS ;
- Kiosque compris entre les deux pavillons d'entrée, présentant également un intérêt particulier ;
- Principe de passage à maintenir.

Prescriptions

Eléments à préserver : arche et kiosque (les pavillons étant classés MH)

54 Elément Bâti Patrimonial
1 Rue Challemel Lacour

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Immeuble d'habitation et restaurant « La Maison Camboni »

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté sur une parcelle d 'angle ; traitement de l'angle par un pan coupé ;
- Immeuble de faubourg construit au début du XXe siècle ; développé sur 5 niveaux ;
- De facture modeste, mais présentant des décors peints (motifs géométriques) ;
- Caractère structurant depuis l 'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

55 Elément Bâti Patrimonial
2 Rue Challemel Lacour

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté sur une parcelle d 'angle ; de petites dimensions (3 niveaux) et de facture modeste ;
- Construit dans les années 30 ; présente une architecture Art Déco : attique à redents, garde-corps en fer forgé, bas-reliefs sculptés au deuxième étage et sur les redents ; décors floraux géométriques ;
- Constitue un évènement sur le linéaire.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

56 Elément Bâti Patrimonial
105, 107 Grande Rue de la Guillotière

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Ancien Hôtel de l'Aigle

Valeurs :
- Mémorielle
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Le long bâtiment en front de rue à l 'architecture de qualité (un fronton semi-circulaire sur le corps de bâtiment central entouré à chaque aile d 'un fronton triangulaire) ;
- Il porte une dédicace sur sa façade : « Hôtel de l 'Aigle - A son retour de l'île d'Elbe le 10 mars 1815 l'Empereur Napoléon Ier arrivant de Grenoble et de Bourgoing s'est arrêté dans cette maison avec son Etat-Major avant d 'aller à Lyon coucher à l'archevêché ».
- Bâtiment datant sans doute du XVIIe - XVIIIe siècle.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

57 Elément Bâti Patrimonial
42 bis rue Professeur Grignard

Références

Typologie : **Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium…)**

Nom : Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté sur une parcelle d 'angle ;
- Architecture moderne caractéristique des années 70 ;
- Composé de deux volumes perpendiculaires : un socle parallèle à la rue, implanté en retrait d 'alignement, surmonté d'un volume perpendiculaire dégageant un porte à faux au-dessus de la rue ; ce dernier est surmonté d 'une terrasse en retrait, peu perceptible depuis l'espace public ;
- Le traitement des baies donne un rythme vertical au bâtiment, notamment au sud (le reste du bâtiment présentant des pignons avec plus de pleins que de vides) ;
- Rue Grignard, un autre volume est présent, avec béton strié et angles adoucis ; il contraste avec le traitement du reste du bâtiment ;
- Architecture en béton banché ;
- Végétalisation au sud de la parcelle ;
- Marqueur du paysage urbain ;
- Elément atypique dans l 'agglomération lyonnaise, qui présente peu d 'architecture de ce type.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment

58 Elément Bâti Patrimonial

131, Grande Rue de la Guillotière

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale- Historique

Caractéristiques à retenir

- Cet immeuble du XVIIe siècle est remarquable par sa modénature. En témoignent les arcades du rez-de-chaussée, en pierre de taille, le bandeau filant ou encore les encadrement des baies. Le dernier étage est percé de fenètres à meneaux transformées. Les ouvertures ont perdu leur authenticité avec les changements de menuiseries.

- L'immeuble est marqué par une symétrie axiale, avec mise en valeur de la travée du milieu par un travail de l 'imposte, surmonté d'une niche vide à fronton.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

59 Elément Bâti Patrimonial
6 place Gabriel Péri

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Nom : Ancienne mairie du 3e arrondissement

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

Immeuble de rapport situé sur une parcelle d 'angle ; l'angle est traité par un pan coupé, avec balcon à chaque ouverture.

Développé sur 4 niveaux dont un commerce en rez-de-chaussée.

Il s'agit de l'immeuble de l'ancienne mairie de la Guillotière, devenue mairie du 3e arrondissement lors de l 'intégration de cette commune à la ville de Lyon en 1852. Elle donne sur la place Gabriel Péri, ancienne place du Pont.

L'architecture de la façade est soignée : encadrement des baies, appuie de baie, lambrequin, jalousies, entablement...

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

60 Elément Bâti Patrimonial
86 rue Rachais

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Cet immeuble de rapport est intégré dans un linéaire bâti continu.

Il se développe sur deux niveaux et un niveau de comble ajouré par de petites ouvertures.

La façade est rythmée par une symétrie axiale, marquée par un ressaut de toiture.

Il présente une modénature accentuée et une ornementation soignée : chainage d ’angle, encaderment des ouverture, fronton, pilastres à chapiteaux, fronton, bandeau, corniches, frise mouluré, balustres...

Il se démarque et est remarquable dans le paysage de la rue.

Prescriptions

Elément à préserver : l ’immeuble et ses décors

61 Elément Bâti Patrimonial
144 avenue Berthelot

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Petite maison de ville implantée sur une parcelle d ’angle. Elle se développe sur deux niveaux surélévés d ’un niveau de combles et deux travées verticales.

- Elle présente une modénature accentuée et des détails architecturaux : chainage d ’angle, encadrement des baies et entablement, frise, décor de faïence, grilles de soupiraux ouvragées, feston de toiture...

- Cette maison se démarque dans un environnement d ’immeubles d’habitat collectif, beaucoup plus hauts.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

62 Elément Bâti Patrimonial
9 rue Cronstadt

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Maison de ville cossue, implantée en retrait d 'alignement.

Elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, et présente un ressaut de toiture sur la travée axiale.

La maison esst précédée par un petit frontage privé végétalisé clos par un mur bahut surmonté d 'une grille métallique ajourée.

La façade est de facture modeste mais soignée. On peut noter la présence d 'encadrement des baies, d'un balcon, de lambrequin en ferronnerie ouvragée...

Ce bâtiment se démarque dans le paysage de la rue par son implantation et le soin apporté à l 'architecture de la façade.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

63 Elément Bâti Patrimonial
17, rue Cronstadt

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en léger retrait d 'alignement.

- Elle se développe sur deux niveaux et trois travées verticales. La façade est marquée par une symétrie axiale, la travée centrale étant marquée par un ressaut de toiture abritant un niveau supplémentaire sous comble.

- La maison est de facture modeste mais présente tout de même quelques détails comme les décors d 'encadrement des baies ou encore les lambrequins et garde-corps en ferronnerie ouvragée.

- La maison est précédée par un frontage privé partiellement végétalisé, clos par un mur bahut surmonté d 'une grille métallique ajourée. Le jardin se développe au nord.

- Ce bâtiment fait écho, par son gabarit et l 'organisation de la toiture, à la maison sise 9 rue Cronstadt.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

64 Elément Bâti Patrimonial
6-16, rue de Toulon

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Entrepôt de la maison Parrayon

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Longue façade d'usine qui marque le paysage urbain.

Elle se développe sur une vingtaine de travées verticales, et deux niveaux (seul le rez-de-chaussée possède des ouvertures sur la rue de Toulon). A lest, une partie est surélevée et présente un pignon qui se démarque du linéaire de façade.

La façade est soignée, avec des décors de briques aux encadrements des baies et en frise sous la ligne de toiture. L'entrée est marquée par des pilastres en pierre de taille, surmontés d 'arc de décharges en brique. La partie Est possède des ouvertures plus larges avec des arcs en anse de panier.

Elle fonctionne avec la maison située à l 'angle de la rue Paul Duvivier, spécialisée dans la fabrication et le commerce de l'huile, du savon, et du vin au détail. Le site est à la fois constitué de la maison du propriétaire et des entrepôts connexes construits en 1939, par l'architecte Pierre Labrosse.

Prescriptions

Elément à préserver : façade nord du bâtiment

65 Elément Bâti Patrimonial
2 rue de Toulon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Maison Parrayon

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Maison bourgeoise située sur une parcelle d 'angle, au carrefour avec la rue Paul Duvivier.

Il s'agit du siège de la société Parrayon, spécialisée dans la fabrication et le commerce de l 'huile, du savon, et du vin au détail.

Construite en 1914 par J. Bernard, architecte.

Elle fonctionne avec les entrepôts connexes construits en 1939, par l 'architecte Pierre Labrosse, le long de la rue de Toulon.

Le bâiment est composé d 'un étage carré avec un étage de combe ; le toit est à croupe brisée. L 'extension de 1939 est en béton d'un étage carré de petite taille connexe sur la façade est de la maison, avec un toit terrasse.

Elle possède une architecture soignée avec de nombreux détails remarquables : bossage continu, bandeau, corniche, entablement, garde-corps en ferronnerie, toiture mansardée, couverture en ardoises... Le balcon sur la façade a été transformé et clos. La maison a subi plusieurs transformations et extensions à diverses époques.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison bourgeoise

66 Elément Bâti Patrimonial
18 rue Crepet

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Ancienne usine Weitz

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Bâtiment industriel construit en 1890, dernier témoin de l 'entreprise Jules Weitz, qui produisait des appareils de levage, puis grus à tour à partir des années 50.

Il s'agit du dernier témoignage de l 'usine de construction de grues,dans un environnement industriel en pleine mutation.

L'immeuble accueille aujourd'hui la radio lyonnaise Lyon 1ère.

Le pignon de la façade Nord est maqué par une enseigne en relief au nom du propriétaire 'Jules Weitz'. Les arcades sont marquées par un encadrement. Le reste de la façade est de facture plus modeste.

Prescriptions

Elément à préserver : l 'immeuble

67 Elément Bâti Patrimonial
129, avenue Jean Jaurès

Références

Typologie : **Immeuble de rapport, immeuble HBM**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Cet immeuble est implanté sur une parcelle d 'angle, au carrefour de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Etienne Jayet. Il se développe sur sept niveaux, dont un rez-de-chaussée occupé par des activités commerciales.

- Les façades latérales sont composées de quatre travées verticales chacune. L 'angle est traité par un pan coupé, rythmé par trois ouvertures à chaque niveau soulignant l 'angle.

- Le bâtiment est couvert d 'une toiture terrasse.

- L'architecture est soignée et possède des détails remarquables : bow-window, corniche, décor des trumeaux sur la façade de l'avenue, bandeau filant, pergola… Construit dans les années 1930, le style architectural de l 'immeuble est typique des constructions de la première moitié du XXe siècle, qui s 'inspirent du mouvement Art Déco, aux lignes épurées, géométriques, sobres et élégantes.

- Le bâtiment est marqué par un rythme vertical, renforcé par les décors des trumeaux striés dans le sens de la hauteur, par les baies élancées …

- La situation géographique du bâtiment lui confère une position stratégique dans le paysage urbain et le dote d 'un statut particulier de repère visuel, de signal, qui contraste avec les immeubles plus ordinaires ou plus récents du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : l 'immeuble

68 Elément Bâti Patrimonial

3, rue Pré Gaudry

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Nom : La Commune

Valeurs :

- Mémorielle
- Sociale et d'usage
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Ce tènement abritait à la fin du XIX^{e} siècle, les “Etablissements Dérobert” puis en 1947 l’entreprise de menuiserie Vigne laquelle est entièrement réhabilitée en 2017 et reconvertie en un tiers-lieu nommé “La Commune” qui ouvre sur le site en 2018 dans la ZAC des Girondins.

Cet ensemble bâti industriel se compose de plusieurs volumes distincts, regroupés en deux sous-ensembles :

· Un bâtiment industriel principal implanté à l’alignement de la rue Pré-Gaudry, composé au nord d’un volume de taille réduite abritant l’espace administratif ouvert sur une première cour et au sud d’un grand volume d’atelier qui suit le parcellaire, justifiant sa forme presque triangulaire. Il se démarque par son architecture industrielle simple, possédant un large fronton sur rue, marqué par un décroché de toiture dans la partie centrale et d’un pan coupé au nord. La façade principale est marquée par un rythme vertical, se composant de larges baies cadrant de façon symétrique une porte d’entrée à encadrement mouluré, souligné par une corniche. Deux grands portails sont présents dont celui le plus au nord possède désormais la porte historique à double battants à caissons, auparavant située sur l’autre portail plus au sud lequel est actuellement clos par un châssis vitré.

Le bâtiment est composé de trois halles couvertes de toit à double pans en tôle ondulée, supportée par une charpente métallique laissée apparente à l’intérieur du bâtiment, renforçant ainsi le caractère industriel de l’ensemble.

· Une construction annexe plus récente est implantée en recul de voirie, précédée d’une deuxième cour et complétée d’un volume triangulaire à l’arrière. Le hangar reconstruit au XXI^{e} siècle possède un habillage en tôle ondulée en façade, transcrivant ainsi son caractère industriel mais privilégie un principe de toiture terrasse aux dépends du double pan initial. Le bâtiment donne sur une cour qui sert aujourd’hui d’espace végétalisé, dans laquelle des containers ont été ajoutés.

L’alignement sur rue est respecté par le biais la réinterprétation de la clôture d’origine avec un mur de clôture plein, percé d’un portail coulissant, qui assure une perception de continuité du bâti.

- "La Commune” est ainsi un témoin de l’ancienne industrialisation du secteur et constitue un repère dans le paysage urbain par sa morphologie et son implantation. Son architecture et sa structure témoignent de la valeur industrielle du bâtiment et rappellent son activité passée. De plus, le projet de réhabilitation n’a pas dénaturé l’ensemble et cette reconversion contribue ainsi à l’attractivité du site, et donc à sa valorisation, ce qui a pour effet de dynamiser le quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal

69 Elément Bâti Patrimonial

254 rue Marcel Mérieux

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Valeurs :

- Mémorielle
- Sociale et d'usage
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Contexte

Le bâtiment appartient aux anciens abattoirs de Lyon réalisés de 1909 à 1914 par l'architecte Tony Garnier, grand influenceur d'un urbanisme fonctionnel au profit d'une évolution sociale de la ville, et s'intègre à l'ensemble destiné à l'abattage des équidés. En 1947, Charles Mérieux, médecin français à l'origine de l'industrialisation de la production de vaccins, implante son entreprise (actuellement Merial) sur le site des abattoirs. Le site des abattoirs est ensuite en très grande partie détruit, est réinvestit par l'Ecole Normale Supérieure en 1987 et par le laboratoire P4 de "Mérieux" en 1999.

Description

Le bâtiment, est implanté à l'alignement de la rue Marcel Mérieux. Il est enserré par les bâtiments de l'Institut Merial, actuel laboratoire pharmaceutique, ensemble peu homogène depuis la rue.

Le bâtiment possède une base quadrangulaire. Il se développe sur deux niveaux en façade principale et est marqué par l'ajout d'un niveau à toit terrasse, sur un volume aux dimensions plus réduites, à l'angle de la façade arrière et de la façade latérale droite. L'ensemble est aligné sur rue par le biais d'un mur d'enceinte haut qui assure une perception de continuité bâtie. Le bâtiment possède une architecture pavillonnaire simple, selon la volonté de Tony Garnier qui souhaitait une architecture en béton et toits terrasses :

La façade antérieure est marquée par un soubassement imitation pierres de taille, percé d'un soupirail dans sa partie sud. Cette façade principale se compose de baies hautes, géminées en travée nord et simples en travée sud. On ne trouve que peu d'éléments de modénature : les appuis de fenêtre en saillie, le deuxième niveau surmonté par une corniche.

En façade latéral droite, le premier niveau est percé de deux fenêtres hautes et le deuxième niveau d'une fenêtre haute centrale. L'angle marqué par l'ajout d'un niveau est aveugle en totalité d'élévation.

Le bâtiment est marqué par un ressaut de toiture. Il est couvert d'un toit terrasse et présente une avancée de toit. Il est surmonté d'un garde-corps plein en ciment rythmé par des dés et surmonté d'un couronnement en ciment.

Le bâtiment, élément d'architecture conceptualisé par l'architecte Tony Garnier, est un des rares témoins encore présents sur le site des abattoirs de "La Mouche". Son implantation en front de rue et son architecture pavillonnaire simple et soignée marquent le paysage urbain et rappellent les activités passées du site, en faisant un élément de mémoire du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment

70 Elément Bâti Patrimonial

51, rue Saint-Michel

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Valeurs :

- Urbaine
- Sociale et d'usage
- Mémorielle
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Le bâtiment construit au XIXe siècle est une fonderie de cuivre, de zinc et d'aluminium dite Magaud & Cie. Apartir de 1919, le bâtiment devient un laboratoire chimique de la Thibaudière puis change régulièrement de destination.

L'atelier constitue un témoignage du patrimoine industriel, qui marque à ce titre le paysage urbain. Il est composé d'un long volume rectangulaire qui se développe dans la profondeur de l'ilot et s'implante en front de rue.

L'atelier, qui s'élève sur deux niveaux, possède une architecture soignée sur rue, avec une façade d'apparat probablement liée à la partie administrative, laissant la partie artisanale à l'arrière. La façade est ainsi marquée par des éléments de modénature : parement à bossage, bandeau mouluré, corniche saillante, appuis des baies en saillie, linteau en saillie orné d'une clé de voute etc. La façade principale de l'atelier est ouverte par de larges baies cintrées, typiques d'une architecture industrielle. Le bâtiment est couvert d'un toit à deux pans en tuiles, à pente basse, peu perceptible dans le paysage urbain et possède peu d'ouverture en toiture.

L'atelier marque le paysage urbain par son architecture industrielle soignée. Il constitue également un repère urbain qui témoigne d'une ancienne architecture industrielle et possède ainsi une forte valeur mémorielle.

Prescriptions

Elément à présever : le bâtiment

71 Elément Bâti Patrimonial

31, rue d'Anvers

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Nom : Ancienne usine de cycles dite Dugoujon-Pugnoud

Valeurs :

- Architecturale
- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

L'ensemble est une ancienne usine de cycles dite Dugoujon-Pugnoud installée sur le site depuis 1903, à laquelle s'ajoute un logement patronal.

L'ensemble bâti est implanté en front de rue et à l'alignement de la voie. Il se compose de plusieurs bâtiments distincts :

< Au sud, un volume d'ateliers (au n° 31) qui se déploie en longueur. Il est suivi dans le fond de parcelle d'un petit espace végétalisé conduisant à un bâtiment secondaire situé tout au fond. L'atelier marque le paysage urbain par son architecture typiquement industrielle : sur deux niveaux, le bâtiment se réparties en trois larges travées et se compose de larges baies à arc en anse de panier et vitrage type verrière, marquées à l'étage par des appuis de baies et des linteaux moulurés en brique. L'ensemble est marqué par un rythme horizontal, permis par des bandeaux moulurés et un fronton droit. Il est couvert par un toit en tôle à deux pans à verrières. Au-dessus la porte d'entrée une clé porte les initiales C et D entremêlées.

< Au nord, le logement patronal (au n°29) mitoyen de l'atelier, de plan quadrangulaire, qui marque le paysage urbain par son architecture remarquable et soignée. Sur deux niveaux, il est composé de cinq travées parfois entrecoupées de trumeaux décorés. Des baies rectangulaires et régulières rythment la façade. Le bâtiment est riche en éléments de modénature : chaines en bossage, entablement, tables saillantes, bandeaux moulurés, corniches mais également une enseigne portant les lettres D et P entremêlées sur un trumeau, que l'on retrouve aussi dans l'imposte en ferronnerie.

L'ensemble bâti témoigne de l'ancienne activité industrielle lyonnaise et marque le paysage urbain par son architecture industrielle soignée et son architecture remarquable. Il constitue ainsi un élément de mémoire du quartier.

Prescriptions

Eléments à préserver : le volume d'atelier et le volume d'habitation patronale

72 Elément Bâti Patrimonial

80, rue de Marseille

Références

Typologie: Immeuble

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

L'immeuble est construit entre 1900 et 1909 par l'architecte J.-V. Pras tel qu'indiqué par une inscription en façade est. Il est implanté sur une parcelle d'angle, au carrefour de la rue de Marseille et de la rue Chevreul, à l'alignement. Il se développe sur cinq niveaux, le premier surélevé, et un niveau de combles mansardé. L'immeuble se compose de sept travées en façade sud et de quatre travées en façade est.

Les façades sur rues marquent le paysage urbain par leur architecture remarquable et rythmée, riche en éléments de décors et de modénature : le premier niveau est marqué par un décor en table ; les étages suivant hors combles sont marqués par des baies à alternance régulière qui possèdent des appuis saillants, des tables en avancée en allège et des encadrements moulurés qui assurent une continuité entre les différents niveaux de la façade, tout en apportant un élan vertical au bâtiment. Cet élan est également souligné par des bow-windows situés en travées gauche des deux façades sur rue mais aussi par le trumeau vide à l'angle des rues, occupé par un encadrement d'enseigne vide. Un rythme horizontal est instauré par des bandeaux moulurés, des frises, une corniche en encorbellement et un parement à bossage au deuxième niveau. Des éléments en ferronnerie ouvragée remarquables apportent encore davantage de cohérence à

l'ensemble : garde-corps des fenêtres et balcon filant en étage de combles. De nombreux éléments végétaux en bas-relief parent la façade. De plus, l'immeuble est marqué par une porte remarquable en façade est : située au premier niveau, elle possède un encadrement à bossage, orné d'une clé de voute moulurée et en saillie.

L'immeuble marque ainsi le paysage urbain par son architecture ordonnancée remarquable dotée d'une modénature accentuée, constituant ainsi point de repère au sein du carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble

73 Elément Bâti Patrimonial

212, grande rue de la Guillotière

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Nom : Ancien garage Citroën

Valeurs :

- Urbaine
- Sociale et d'usage
- Mémorielle
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Le bâtiment est un ancien garage, établi dans les années 1930 et aujourd'hui reconverti en enseigne commerciale.

L'ensemble bâti industriel marque le paysage urbain par son implantation : au carrefour de la Grande rue de la Guillotière et de la rue Claude Veyron. Il se compose de deux volumes imbriqués, implantés perpendiculairement à la rue Claude Veyron : un volume qui se situe en front de voie et un volume secondaire qui se développe à l'arrière. Les deux volumes se caractérisent par un ensemble de pans coupés, dont un en façade principale nord. L'ensemble dénote par sa faible hauteur en comparaison des immeubles environnants.

L'ensemble marque également le carrefour par sa remarquable architecture de type "Art Déco" appliquée au motif industriel, avec notamment des vitrages de grande qualité. La façade principale est ordonnancée, épurée et percée de larges baies rectangulaires et régulières qui rythment la façade et permettent une architecture géométrique et rectiligne. La trame régulière des sept travées donne un rythme vertical qui contraste avec la longue de la façade marquant un rythme horizontal. Les baies hautes sont fermées par des vitraux remarquables aux motifs géométriques typiquement Art Déco. Au niveau du pan coupé, le vitrail est marqué par l'inscription "Garage", destination d'origine du bâtiment, dans une typographie élancée et élégante. Il surmonte une large et haute ouverture servant à l'origine à l'entrée des véhicules.

L'ensemble bâti marque le paysage urbain par son architecture Art Déco épurée et rythmée. De plus, il témoigne de l'ancienne activité industrielle de l'ensemble et constitue ainsi un élément de mémoire remarquable dans le paysage.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti

74

Elément Bâti Patrimonial

8, rue Domer

Références

Typologie : Immeuble

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Historique

Caractéristiques à retenir

L'immeuble s'implante au croisement des rues Domer, Chevreul et Saint-Lazarre. Ces trois rues ont été tracées dans la première partie du XXème siècle, suite à la démolition du fort du Colombier en 1897, dont l'emprise s'étendait entre la place Jean Macé, la rue Domer, la rue Brigadier Voituret et la rue Camille Roy. La parcelle est bordée à l'est par l'école Marc Bloch et au sud par une grande place, occupée par des terrains de sport.

Le bâtiment s'implante, seul, sur la parcelle dont la forme est dictée par le croisement des rues. Le corps principal du bâtiment, positionné en partie sud de la parcelle est dessiné selon un plan triangulaire, avec un pan coupé en partie ouest. Cette partie du bâtiment s'élève sur deux niveaux. Un volume secondaire est accolé en partie nord. Il ne dispose pas d'ouvertures et est constitué d'un seul niveau. L'ensemble est recouvert de toitures à pans multiples en tuile rouge.

L'architecture de l'ensemble est simple et tramée. La façade sud-ouest se compose sur trois travées. La fenêtre du rez-de-chaussée située sur la travée centrale est surmontée d'un fronton plat et d'un encadrement allant jusqu'au sol : témoins d'une ancienne entrée se faisant depuis la rue Chevreul. Le pan coupé en partie ouest possède une ouverture au premier étage. La façade nord est composée d'une ouverture au rez-de-chaussée, permettant l'accès au bâtiment. Elle possède un encadrement en brique et un auvent métallique, ajouts postérieurs à la construction de l'édifice. Une ouverture, positionnée dans l'alignement de la porte, se trouve au premier niveau. Enfin, en façade sud-est se trouve une porte, surmontée d'une fenêtre, et complétée au nord d'un fenestron aujourd'hui borgne, dont témoigne l'encadrement de baie.

L'architecture de l'ensemble est soignée et plusieurs détails sont à noter comme l'encadrement de l'ensembles des ouvertures, les appuis de bais en saillie, la présence d'un léger soubassement sur l'ensemble, des pilastres d'angles. Une bichromie entre l'ensemble de ces éléments et le fond de façade met en valeur l'architecture du bâtiment.

Cet immeuble se démarque dans son environnement par sa position et sa géométrie d'ensemble. De plus, il est un point de repère au travers du contraste entre sa faible hauteur et ce contexte marqué par de nombreuses mutations urbaines aux édifices hauts et imposants. Il témoigne de l'histoire et de l'évolution du quartier.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment

75

Elément Bâti Patrimonial

255, Grande rue de la Guillotière

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :
- Architecturale
- Historique

Caractéristiques à retenir

Cette maison de ville s'implante à l'angle de la grande rue de la Guillotière, au numéro 255 et de la rue Pierre Robin, au numéro 27, dans un contexte qui a fortement muté au fil du temps. Elle se positionne à l'alignement le long de la grande rue de la Guillotière et en retrait rue Pierre Robin.

La maison s'élève sur deux niveaux avec un jeu de hauteur plus faible au nord de la parcelle. Elle est bordée à l'est par un immeuble de cinq niveaux et au nord par un immeuble de six niveaux, surmonté d'un dernier niveau en couronnement. Dessinée selon un plan rectangulaire, la maison possède des toitures en tuiles rouges et à pans multiples qui ajoutent une légère complexité à l'ensemble. La partie sud de la maison est ainsi plus haute et un abaissement de la toiture en façade ouest réduit quelque peu la hauteur sur la partie nord du bâti.

La façade sud de la maison est tramée et régulière. Elle est composée de trois travées avec une porte, permettant l'accès à la maison, sur la travée de droite. Des fenestrons sont présents en partie haute. Les ouvertures de la façades ouest sont disposées de façons moins régulières.

La façade ouest est marquée par l'implantation en retrait du bâti permettant de ménager un jardin. Un mur bahut, encerclant l'espace extérieur, surmonté d'un garde-corps métallique et doublé d'une haie, ajoute une qualité paysagère à l'ensemble et permet de mettre en valeur la maison. Les deux façades de la maison, sud et ouest, sont recouvertes de vigne vierge qui donne ainsi une présence paysagère depuis l'espace public à l'ensemble.

La maison possède une architecture soignée et élégante : chaînages d'angles qui marquent le volume principal des volumes secondaires, volets bois, menuiseries à petit bois, garde-corps ouvragés en serrurerie au premier étage, chambranles ouvragés, appuis de baies en saillie, soubassement sur la grande rue de la Guillotière marqué par effet de texture de l'enduit.

L'ensemble se démarque d'une part, par sa morphologie qui contraste dans l'environnement, particulièrement avec son implantation à un carrefour de voies et qui témoigne de son caractère historique ; et d'autre part au travers de sa qualité paysagère, dans un contexte urbain très minéral.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le principe de mur bahut surmonté d'une grille ajourée

76

Elément Bâti Patrimonial

18, rue Victorien Sardou

Références

Typologie : Immeuble

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Historique

Caractéristiques à retenir

Cet immeuble s'implante à l'angle des rues Victorien Sardou et Abbé-Boisard. Le tènement sur lequel le bâtiment se trouve à fortement muté au fil des dernières années. Il était, autrefois constitué d'immeubles de faibles hauteurs et de maisons le long de la rue de la Guillotière ainsi que de bâtiments d'activité au centre de l'îlot. Au début des années 2000, l'ensemble des constructions sont démolies afin de construire de grands immeubles de logements collectifs. Seul l'immeuble du 18 rue Victorien Sardou restera sur ces parcelles, témoin du temps et des mutations urbaines réalisées au cours de l'histoire.

Le bâtiment s'implante à l'alignement des deux rues. Des césures entre lui et les bâtiments suivants permettent de mettre en valeur ce bâtiment historique. De plan trapézoïdal, il est composé de quatre niveaux et surmonté d'une toiture à quatre pans en tuile rouge. La partie nord possède un niveau supplémentaire donnant un effet de tourelle au volume. Celle-ci est couronnée d'une toiture à cinq pans.
L'ensemble des façades sont tramées et régulières. La façade est, située le long de la rue Victorien Sardou, possède sept travées, dont une composée de fenêtres fines et étroites et une de loggias en encorbellement. Ces dernières sont refermées par une balustrade dont la présence est renforcée par des corbeaux surmontés d'un large appui en sailli. La tourelle présente un volume en léger encorbellement et possède une travée d'ouvertures. Une corniche, soutenues par deux modillons, marque l'encorbellement en partie basse. Le volume en sailli se termine à l'avant dernier niveau et offre alors un balcon, entouré d'une lisse métallique, au dernier niveau de l'édifice. Un pan coupé, en partie sud, présente également un volume de bow-windows en encorbellement, faisant écho au dessin architectural de la tourelle.
Le rez-de-chaussée est marqué par un soubassement, en finition bouchardée en partie basse, surmonté d'une finition en bossage à refend. Ce niveau se révèle également par la bichromie qui s'installe entre les étages supérieurs et le rez-de-chaussée. Une corniche, soutenue par des modillons, sépare ce niveau des autres et marque encore cet effet de socle. Une frise, avec motif à empreinte rectangulaire, encercle l'ensemble du bâtiment au dernier niveau.
De nombreux autres détails architecturaux sont présents sur l'ensemble de l'immeuble, emprunt d'un style Art Déco et participe à l'architecture soignée et cossue de l'ensemble : occultation en volets métalliques pliants, débord de toit et poutres en saillie, ventaux avec découpe en petit carreaux en partie supérieure, garde-corps ouvragés métalliques…

L'immeuble marque le paysage urbain par la présence de sa tourelle ainsi que par son architecture riche et soignée dans ce contexte urbain qui n'a gardé que peu de traces du contexte historique.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment

77

Elément Bâti Patrimonial

6, rue de la Grande Famille

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Valeurs :
- Paysagère
- Historique

Caractéristiques à retenir

Cet immeuble est une ancienne usine de produits photographiques et cinématographiques, construite à la fin du 19e siècle. Elle accueille vers 1920 la société Lyonnaise de photochromogravure (un procédé de gravure photochimique en relief, utilisant des clichés métalliques en zinc ou cuivre). Cette société est spécialisée dans les clichés pour la publicité et l'illustration par tous les procédés.

L'immeuble s'implante au croisement des rues de la Grande Famille, au numéro 6, et Galland, au numéro 23, dans un contexte industriel historique connaissant un fort renouvellement urbain. Il est mitoyen, de part et d'autre de chaque rue, avec d'autres bâtiments industriels. Il se dessine selon un plan rectangulaire et se développe sur deux niveaux. Il est recouvert d'une toiture en shed en tuile mécanique et verre non visible depuis les rues en raison des grands relevés d'acrotères qui la masquent.
Les façades sont simples et tramées. La façade sur la rue Grande Famille est de plusieurs travées régulières séparées et rythmées par les descentes d'eaux pluviales. La façade sud est plus étroite que la façade ouest et possède donc moins de travées.
L'ensemble des ouvertures situées au premier étage, de même largeur et alignées à celles du rez-de-chaussée, sont à cintre plat. Elles sont divisées en multiples carreaux. Des ouvertures rectangulaires à caissons roulants peu intégrés sont venues remplacer les portes cintrées, où l'on devine encore le sommet des arcs.

Des éléments de modénature sont présents sur la façade est, notamment au-dessus porte où se trouve une moulure, témoin d'une ancienne enseigne. Une seconde moulure horizontale est présente, au-dessus des ouvertures du second niveau.
La structure du bâtiment est en pierre et mâchefer enduit tandis que les appuis de fenêtre sont en béton. L'ensemble du bâtiment est recouvert d'une bavette filante en béton sur les acrotères.

Le bâtiment est un témoin du passé industriel du quartier, avant son fort renouvellement urbain.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment

78 Elément de Bâti Patrimonial
58, rue Clément Marot

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Valeurs :

- Mémorielle
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Contexte

Le développement du quartier de Gerland est marqué par son histoire industrielle et notamment par la famille Guignardat qui possédait de nombreux terrains entre les rues André Bollier, Clément Marot et l'avenue Jean Jaurès. La présence historique de la famille dans le quartier est attestée dès 1847.

A partir des années 1920, la société, nommée Etablissements Guignardat, se spécialise dans le domaine du transport par voie terrestre et dans le camionnage. De nombreux hangars pouvant accueillir un nombre important de camions attestent de cette activité. Etienne Guignardat développe en parallèle l'entreprise dans le domaine du terrassement et des travaux publics à partir de 1926.

Certaines des nombreuses parcelles de terrains qu'il possédait ont donc servies à la construction d'immeubles afin de les vendre ou de les louer. L'ensemble des constructions des Guignardat regroupe une maison d'habitation, 111 rue André Bollier, des hangars, 103 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des entrepôts, 113 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des bureaux, 54 rue Clément Marot, ainsi que des immeubles d'habitations, 205, 209 et 209 bis avenue Jean Jaurès et un atelier de fabrication, 106 rue André Bollier.

Description

Deux anciens bâtiments de la famille Guignardat sont situés au 58 rue Clément Marot : un entrepôt et un hangar. Ils attestent de l'ancienne activité de l'entreprise et de son impact fort sur le développement du secteur. L'entrepôt est positionné en fond de parcelle tandis que le hangar est situé en premier plan, en léger retrait de la rue.

L'entrepôt est construit au début des années 1950. De plan rectangulaire, il est de faible largeur et se développe en longueur. Ce bâtiment est mitoyen sur ses façades latérales est et ouest. En partie sud, un bâtiment de petite taille est accolé sur une partie et il possède une cour de service succincte sur le reste de sa façade. Seule sa façade nord est donc visible et largement ouverte. Le bâtiment est recouvert d'une toiture à deux pans en bac acier. Au début de l'année 2021, le bâtiment a été entièrement restauré et réhabilité en restaurant et épicerie.

La façade nord est ouverte sur ses parties latérales par des murs rideaux s'élevant sur toute la hauteur de la façade. En partie centrale, trois ouvertures larges, redivisées en plusieurs panneaux, permettent d'accéder au bâtiment.

Le deuxième élément présent sur la parcelle, positionné en premier plan, est disposé de manière non orthogonale par rapport à la rue. Cet élément a été construit dans un deuxième temps, aux environs de 1956. Ses façades nord, est et sud sont libres et sans vis-à-vis. A l'inverse, sa façade ouest, libre jusqu'en 1959, est aujourd'hui accolée au bâtiment de bureaux du 54 rue Clément Marot.

Le bâtiment est constitué d'une couverture à deux pans, recouverte de tuiles en terre cuite, et soutenues par une structure composée de poteaux carrés en béton. La charpente se compose de pannes et de chevrons en bois. Les fermes ainsi que les poutres de rives son métalliques.

Cet élément, bien que ne possédant pas d'étage, est assez haut. Ses proportions généreuses permettaient donc d'accueillir

78 Elément de Bâti Patrimonial
58, rue Clément Marot

Caractéristiques à retenir

aisément des engins et autres matériels liés à sa fonction industrielle.

La parcelle est refermée par une clôture composée d'un ensemble de poteaux disposés à intervalles réguliers et d'une barrière ajourée permettant des vues sur la cours présente devant le bâtiment principal.

L'ensemble se distingue par son implantation en retrait par rapport à la rue, permettant une dilatation du rapport entre l'espace bâti et non bâti, ainsi que par l'utilisation de structures métalliques, caractéristique type de l'architecture industrielle. Ces deux éléments s'implantent dans un contexte marqué par une architecture et une activité industrielle, laquelle, même si elle tend à s'estomper, marque encore le paysage urbain du quartier.

Prescriptions

Éléments à préserver : Les deux bâtiments

79 Elément de Bâti Patrimonial
54, rue Clément Marot

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Valeurs :

- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Contexte

Le développement du quartier de Gerland est marqué par son histoire industrielle et notamment par la famille Guignardat qui possédait de nombreux terrains entre les rues André Bollier, Clément Marot et l'avenue Jean Jaurès. La présence historique de la famille dans le quartier est attestée dès 1847.

A partir des années 1920, la société, nommée Etablissements Guignardat, se spécialise dans le domaine du transport par voie terrestre et dans le camionnage. De nombreux hangars pouvant accueillir un nombre important de camions attestent de cette activité. Etienne Guignardat développe en parallèle l'entreprise dans le domaine du terrassement et des travaux publics à partir de 1926.

Certaines des nombreuses parcelles de terrains qu'il possédait ont donc servies à la construction d'immeubles afin de les vendre ou de les louer. L'ensemble des constructions des Guignardat regroupe une maison d'habitation, 111 rue André Bollier, des hangars, 103 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des entrepôts, 113 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des bureaux, 54 rue Clément Marot, ainsi que des immeubles d'habitations, 205, 209 et 209 bis avenue Jean Jaurès et un atelier de fabrication, 106 rue André Bollier.

Description

Construits en 1958 sur une parcelle déjà occupée par un premier bâtiment, les bureaux du 54 rue Clément Marot sont implantés perpendiculairement à la rue. Mitoyen sur ses façades sud et ouest, le bâtiment est bordé sur une partie de sa façade est par le hangar du 58 rue Clément Marot, dont l'origine est également liée à la famille Guignardat.

Dessiné selon un plan rectangulaire, le bâtiment s'élève sur trois niveaux. Il est coiffé d'une toiture plate couverte de tôle ondulée. Par sa hauteur, il rompt avec le contexte immédiat des bâtiments industriels l'entourant qui s'élèvent, pour la plupart, sur un niveau.

La façade sud, positionnée à l'alignement de la rue, est divisée en trois parties. La partie centrale contient la porte d'entrée composée de deux vantaux métalliques vitrés, flanquée de deux ouvertures remplies de briques de verre. On retrouve ce principe en partie haute où les travées vitrées se développent de façon plus généreuse.

En effet, une composition tripartite se prolonge sur les niveaux supérieurs sans interruption, avec des trames de pavés de verre, organisés en trois parties par des poteaux. L'ensemble est mis en valeur par des encadrements maçonnés : colonnes engagées de part et d'autre, poteaux carrés entre les deux travées et poutre surplombant l'ensemble. Cette entrée, quelque peu scénographiée par l'architecture, possède un caractère pouvant approcher du monumental.

La façade située à l'est, rythmée par douze travées au deuxième et troisième niveau, est entrecoupée par les descentes d'eau pluviales, qui participent au dessin de la façade. Au premier niveau, les ouvertures sont positionnées sous les trumeaux des ouvertures des niveaux supérieurs. Les bais de la façade sont de proportions approchant le carré, hormis pour la trémie

79 Elément de Bâti Patrimonial
54, rue Clément Marot

Caractéristiques à retenir

située sur la droite.

Les ouvertures des deuxième et du troisième niveaux sont reliées, par paire, au travers d'appuis de baies communs. Les ouvertures du premier niveau, moins nombreuses et plus espacées ne possèdent pas d'appui de baie en saillie. En partie gauche de la façade, une ouverture du second niveau, plus basse que les autres, permet d'échapper à la structure de toiture du hangar qui borde la façade.

Une clôture en béton d'origine prolonge la façade est en limite nord de la parcelle. Elle est constituée de panneaux préfabriqués en béton peint, pleins au 2/3 de la hauteur et ajourés en partie haute d'un motif de losanges connectés.

Le bâtiment de bureaux se démarque dans le quartier comme vestige de l'héritage de la famille Guignardat. Il marque le paysage urbain par son implantation en peigne, induite par l'organisation industrielle fonctionnelle du tènement.

Prescriptions

Éléments à préserver : Le bâtiment

80 Elément de Bâti Patrimonial
111 et 113, rue André Bollier

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Valeurs :

- Mémorielle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Contexte

Le développement du quartier de Gerland est marqué par son histoire industrielle et notamment par la famille Guignardat qui possédait de nombreux terrains entre les rues André Bollier, Clément Marot et l'avenue Jean Jaurès. La présence historique de la famille dans le quartier est attestée dès 1847.

A partir des années 1920, la société, nommée Etablissements Guignardat, se spécialise dans le domaine du transport par voie terrestre et dans le camionnage. De nombreux hangars pouvant accueillir un nombre important de camions attestent de cette activité. Etienne Guignardat développe en parallèle l'entreprise dans le domaine du terrassement et des travaux publics à partir de 1926.

Certaines des nombreuses parcelles de terrains qu'il possédait ont donc servies à la construction d'immeubles afin de les vendre ou de les louer. L'ensemble des constructions des Guignardat regroupe une maison d'habitation, 111 rue André Bollier, des hangars, 103 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des entrepôts, 113 rue André Bollier et 58 rue Clément Marot, des bureaux, 54 rue Clément Marot, ainsi que des immeubles d'habitations, 205, 209 et 209 bis avenue Jean Jaurès et un atelier de fabrication, 106 rue André Bollier.

Description

L'ensemble est composé de la maison d'habitation et de l'entrepôt situés respectivement au 111 et 113 rue André Bollier.

La maison d'habitation du 111 rue André Bollier est contemporaine de l'entrepôt situé sur sa façade est. Positionnée à l'alignement de la rue, elle est bordée à l'ouest par l'entrée et la voie logistique dédiées aux entrepôts situés en fond de parcelle. Au nord, elle est située à légère distance d'un des bâtiments industriels.

Dessiné selon un plan rectangulaire, la maison possède un volume en saillie sur sa partie ouest. Elle s'élève sur deux niveaux dont un rez-de-chaussée surélevé, le volume en saillie étant légèrement plus haut que le reste. La maison est surmontée d'une toiture à deux pans sur son volume au nord et d'une toiture à croupe sur le reste du bâti. Les pans de toitures sont couverts de tuiles en terre cuite.

La façade ouest constitue la façade principale de la maison bien que celle-ci se développe perpendiculairement à la rue. Elle est tramée suivant trois travées sur le volume principal et une travée sur le volume en saillie. L'accès à la maison se fait par une porte en bois massif en partie vitrée avec grille en ferronnerie. La porte est située en haut d'une volée de marches qui se développent le long de la façade ouest. Un garde-corps métallique barreaudé protège l'escalier et crée l'appui de la structure métallique de l'auvent surplombant l'entrée. Le palier de l'entrée se prolonge jusqu'au volume en saillie et permet de mettre en retrait le premier niveau avec la cour servant d'espace de logistique. Un mur maçonné agrémenté en partie supérieure de motifs en forme de losange permet également de refermer la parcelle de la maison en partie ouest et de marquer la limite entre l'habitation et les espaces extérieurs des entrepôts.

La façade sud, le long de la rue André Bollier, se compose selon trois travées. Les deux travées à l'est sont jumelées et possèdent des appuis de baies communs qui soulignent cette composition de façade. Une réelle connivence est entretenue entre la façade sud de la maison et celle de l'entrepôt : même nu de façade, teinte identique, soubassement continu et alignement des baies du premier niveau…

80 Elément de Bâti Patrimonial
111 et 113, rue André Bollier

Caractéristiques à retenir

L'architecture simple et soignée de la maison est également marquée au travers de la sous-face en bois de la toiture avec pannes et chevrons en bois, des volets métalliques pliants, des appuis de baies en saillie et des lambrequins métalliques ouvragés au premier étage.

Implanté perpendiculairement à la rue André Bollier au n°113, l'entrepôt est mitoyen sur toutes ses façades, hormis sur sa façade sud positionnée à l'alignement de la rue. Il se développe sur un niveau mais il possède toutefois une forte hauteur dûe à sa typologie d'activité.

Dessiné selon un plan rectangulaire, l'entrepôt possède une toiture à deux pans couverts d'une alternance de tôles ondulées opaques et de tôles ondulées transparentes permettant de faire entrer la lumière dans le bâtiment. A l'intérieur, la toiture est portée par une série de fermes métalliques.

La façade sud est à redent et marque le paysage urbain. Elle se compose suivant trois travées ; deux larges fenêtres avec une trame verticale rythmée par de multiples vantaux et un large et haut portail dimensionné pour l'activité sur la droite. En partie haute, la façade sud est ornée de deux enseignes en relief indiquant pour la première Entreprise et pour celle positionnée juste en dessous E.Guignardat, attestant donc de l'origine du bâtiment. Sur les côtés de ces enseignes se trouvent deux rectangles en relief dont le centre est occupé par un losange.

Cet ensemble de deux bâtiments marque le paysage urbain de Gerland, caractérisé par l'architecture industrielle. Ces bâtiments s'inscrivent comme témoins du passé historique de la famille Guignardat et de l'histoire industrielle du quartier.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison et l'entrepôt